

Image not found or type unknown



Soirée privée et vente d'alcool

Par **Fricassee**, le **03/06/2015** à **17:52**

Bonjour,

J'organise un week-end privé dans ma maison et sur mon terrain, je voudrais savoir s'il m'est possible de vendre de l'alcool et de la nourriture sans avoir besoin d'une autorisation spéciale et sans passer par une association?

Les personnes présentes le seront sur invitation exclusivement, il s'agit bien d'une soirée privée à but non lucratif, l'objectif étant de rembourser les frais occasionnés.

Merci pour la futur réponse.